

Extrait du SNES de la Corse

<http://www.corse.snes.edu/mutations/article/les-instances-paritaires-siegeant>

Les instances paritaires siégeant pour le mouvement

- Mutations -

Date de mise en ligne : mardi 22 janvier 2013

Copyright © SNES de la Corse - Tous droits réservés

Les instances paritaires siégeant pour le mouvement

- **GT** : groupe de travail émanant d'une FPM ou d'une CAP, composé de représentants élus du personnel et de représentants de l'administration ; les GT préparent le travail des FPM et CAP où sont arrêtées les propositions.
- **FPMN** : formation paritaire mixte nationale, composée à parts égales des élus nationaux des corps concernés et de représentants de l'administration centrale. La FPMN agrégés-certifiés-AE et la FPMN des enseignants d'EPS examinent les affectations de ces catégories à l'inter.
- **CAPN** : commission administrative paritaire nationale, composée à parts égales des élus nationaux du corps concerné et de représentants de l'administration centrale. Ce sont les CAPN des CO-Psy, des CPE et des PLP qui examinent les affectations de ces catégories à l'inter.
- **FPMA** : formation paritaire mixte académique, composée à parts égales des élus académiques des corps concernés et de représentants de l'administration rectoriale. La FPMA agrégés-certifiés-AE et la FPMA des enseignants d'EPS examinent les affectations de ces agrégés à l'intra.
- **CAPA** : commission administrative paritaire académique, composée à parts égales des élus académiques du corps concerné et de représentants de l'administration centrale. Ce sont les CAPA des CO-Psy, des CPE et des PLP qui examinent les affectations de ces catégories à l'intra.